LES BREVES N° 33

DURMENACH – Septembre 2013

Conseil Municipal du 2 Août 2013

- Les travaux concernant la mise en enrobé du Chemin rural « Baselweg » ont été attribués aux Ets ROKEMANN pour un montant de 63 565,40€. Ces travaux sont prévus vers le 15 octobre.
- Ouverture du Niesbach : après le déplacement de l'ensemble des réseaux (gaz, fibre optique, France Télécom) et les travaux d'assainissement, les travaux concernant l'ouverture proprement dite démarreront le 17 septembre. Ces travaux ont été reportés car le 1er appel d'offre émis par le C.G. s'est révélé infructueux et a été relancé. Vous trouverez en page 3 le plan de circulation qui sera appliqué pendant la durée des travaux.
- Travaux de la Mairie : les travaux connaissent une pause en raison des congés d'été. Les choix qui s'imposent en matière de peinture, carrelage, équipement informatique, mobilier de bureau seront élaborés par la commissions d'urbanisme.

- Maison du Patrimoine :

L'entreprise Ehrart & Fils a été retenue pour le macro-lot 1 (démolition – terrassement réseaux – gros œuvre – charpente bois et colombages – couverture zinguerie – menuiseries) qui s'élève à 64 272 € HT et Concept Elec pour le macro-lot 2 (électricité – doublage isolation plafonds – plomberie) pour un montant de 19 800€.

Pour mémoire, ces travaux seront financés par la Société d'Histoire et les collectivités publiques qui encouragent le projet.

- Aménagement du Niederberg : le permis d'aménager et le permis de construire ont été déposés par la Sté Médiapart et la SCI SCRAT.

- Illuminations de Noël : Les Ets Dietschy ont été retenus pour la poursuite de la mise en place des illuminations avec la rue de l'église et la rue de Ferrette pour un montant de 8 890€ HT.

- Inondations du 10 juin 2013 : la commune a été classée en zone de catastrophe naturelle ce qui devrait faciliter les dédommagements pour les particuliers qui ont été rapidement informés de ce classement par les soins de la Mairie. Une estimation des dégâts au niveau des berges du Niesbach et de divers chemins communaux s'élève à 39 572, 65€ TTC. Afin de pouvoir réaliser rapidement ces travaux de réfection, des demandes de subvention ont été déposées dans le cadre des dotations des Territoires ruraux 2013 et du plan régional en faveur des investissements communaux du Conseil Régional.

Conseil Municipal du 30 Août 2013

Affaires financières

- Le conseil accepte 2 chèques de GROUPAMA représentant le règlement des travaux de réparation et de remplacement de 3 portes du Club House de l'ASD suite à l'effraction du 27 mars 2013, soit 958,52 € et les travaux de réparation du poteau d'incendie Rue du Chemin de fer, soit 4 933,48 €.
- Madame Lucie Eicher, locataire du 27 rue du chemin de fer, quittera son logement fin septembre pour celui de sa fille à Roppentzwiller.

Affaires générales

- Les rapports d'activité 2012 du Syndicat Mixte pour le Sundgau et du Syndicat d'électricité et de gaz du Haut-Rhin sont consultables en mairie.
- Des rapports ont été réalisés par une stagiaire de la CCIG, ceux-ci listent les travaux à entreprendre par chaque commune dans le cadre de l'accessibilité de la voirie et des espaces publics pour les personnes handicapées.

Divers

- Le 3 septembre, les communes de Roppentzwiller, Werentzhouse et Durmenach sont conviées par la CCJA à une réunion de travail concernant le projet de Piscine.
- Fête tricolore : Près de 300 personnes ont participé à la soirée du 13 juillet dont l'organisation a été confiée exclusivement à l'ASD suite à la concertation menée entre les différentes associations invitées à y participer.

Gendarmerie

L'adjudant Chef Bertrand Portejoie, nouveau Chef de la la Brigade de Durmenach vient de prendre ses fonctions et de s'installer dans notre commune avec sa famille.

Bienvenue à eux !

Courses du Jura alsacien

Les courses du Jura Alsacien qui auront lieu le dimanche 13 octobre traverseront cette année encore notre village. Les dispositions habituelles concernant la sécurité des coureurs seront appliquées.

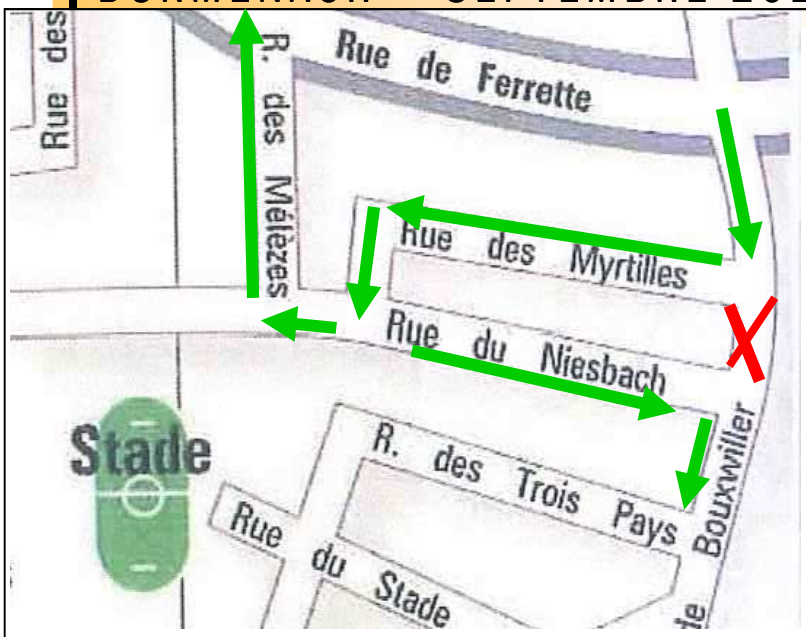

Niesbach

Plan de circulation

Pendant la durée des travaux la circulation dans la rue de Bouxwiller sera coupée à la circulation à hauteur de l'intersection avec la rue des myrtilles et jusqu'à l'intersection avec la rue du Niesbach.

La rue des myrtilles sera autorisée en sens unique
dans le sens : Rue de Bouxwiller / Rue des myrtilles / Rue du Niesbach.
La rue des mélèzes sera autorisée en sens unique
Dans le sens : Rue du Niesbach / Rue des mélèzes / Rue de Ferrette

La vitesse sera limitée à 30km/h, il sera interdit de dépasser et de stationner à 50m de part et d'autre du chantier.

Le nouveau dépôt de gravats (pierres, briques, tuiles) se situe dans le haut de la rue des vignes, à droite après la forêt.

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès prématuré de Jean-Paul Berbett tout juste âgé de 64 ans, après quelques petites années de retraite et 23 années de présence au service de notre commune.

En août 2007, à l'occasion de son départ à la retraite, nous retracions la belle carrière de Jean-Paul Berbett, carrière que nous voulons rappeler aujourd'hui.

Le 9 avril 1984 Jean-Paul Berbett a débuté sa carrière dans notre commune. Pendant 2 années il a partagé son temps entre les travaux communaux et les travaux en forêt à une époque où les communes avaient leurs propres bûcherons, ce qui n'était pas pour lui déplaire au vu de sa passion pour le bois et notamment pour le façonnage du bois de chauffage.

Très vite, ses qualités et connaissances techniques en maçonnerie, plomberie, peinture, carrelage, chauffage et couverture, l'ont conduit à réaliser de nombreux ouvrages qui ont transformé notre village. Nous citerons entre autres la construction de l'abribus, du panneau d'affichage entre les ponts, le garage de l'atelier communal, le panneau et les ponts du sentier des mélèzes, les fontaines du cimetière, la construction du massif floral entre les rues de Luppach et de Bouxwiller, la mise aux normes de l'atelier communal…

Jean-Paul Berbett a veillé également à entretenir régulièrement le patrimoine communal qu'il s'agisse de l'école, de la mairie et ses appartements, du foyer communal pour ne citer qu'eux. Ses compétences en mécanique ont été bien profitables à la commune puisqu'il a redonné une nouvelle jeunesse à bien du matériel qui semblait avoir rendu l'âme.

S'il est un domaine où Jean-Paul a su pleinement démontrer ses qualités de ponctualité, d'assiduité et surtout une conscience professionnelle sans faille, c'est celui du déneigement et du salage des rues du village à chaque hiver et notamment ce week-end mémorable de mars 2006 où presque 70cm de neige sont tombés et où il n'a pas hésité à venir à pied de son domicile à Werentzhouse, pour assurer son service.

Nous présentons à son épouse, à son fils Sébastien qui occupe lui aussi le poste d'ouvrier communal à Durmenach, à Lionel, et à leurs familles respectives, nos sincères condoléances.